

Mairie de Tremblay-en-France  
Monsieur François ASENSI  
18 boulevard de l'Hôtel de Ville  
93290 - TREMBLEY-EN-France

CDU/LT/A. Riard /  
Demo. Locale / Hab.  
CCAS

Objet : INFORMATION Lancement d'un l'appel à projets

P.J. : 1 dossier explicatif  
1 fiche projet

Bobigny, le 6 décembre 2011

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous présenter l'**appel à projets 2012, sur le thème du logement**. Cet appel est destiné au financement d'actions innovantes sur les thématiques du logement et de l'habitat, portées uniquement par des associations.

Expérimenté pour la première fois en 2010, ce dispositif a pour objectif d'encourager les initiatives associatives en contribuant à répondre aux orientations prioritaires de notre caisse et en apportant des réponses innovantes au regard des problématiques identifiées sur un territoire.

Pour l'année 2012, le Conseil d'administration a validé la mise en œuvre d'un appel à projets, sur le thème du « Logement », afin de soutenir le développement d'actions innovantes conduites par les associations du département.

Parce que cette dynamique en faveur des familles ne peut aboutir sans l'appui de l'intervention des associations, **je vous invite dès à présent à diffuser cet appel à projets aux associations, œuvrant sur votre commune, susceptibles d'être éligibles.**

Vous trouverez ci-joint un dossier précisant les modalités de cet appel à projets.

Comptant sur votre engagement en faveur des familles, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.

**Le Directeur général,**

Par délégation, Gaëlle CHOQUER-MARCHAND

**Tahar BELMOUNES.**



Unité sociale de  
l'Habitat

[ush.cafrosny@caf.cnafmail.fr](mailto:ush.cafrosny@caf.cnafmail.fr)

## APPEL A PROJETS MODALITES DE PRESENTATION DES CANDIDATURES Programmation 2012 : le logement

### I) Cadre général de l'appel à projets

Depuis 2010, la caisse d'Allocations familiales de la Seine-Saint-Denis (Caf) a décidé d'allouer chaque année une enveloppe spécifique, pour soutenir les projets initiés par les associations du département.

Cette enveloppe est mobilisée au moyen d'un appel à projets dont la thématique est déterminée annuellement par le conseil d'administration, en lien avec les missions définies dans le cadre de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la Cnaf.

La Caf pourra accorder une aide d'un **montant maximum de 5 000 € par action**, sous réserve de fonds disponibles. Ce financement ne peut être mobilisé qu'une seule fois, pour une action débutant au cours de l'année 2012. L'aide est versée sous forme de subvention.

Les demandes sont étudiées par les services de la Caf, puis présentées en Commission d'action sociale pour validation. Les dossiers sont sélectionnés sur la base des critères mentionnés en partie III.

### II) Thématique retenue pour 2012

Le Conseil d'administration a retenu la **thématique du logement**, pour l'appel à projets 2012. Le logement, premier espace de vie, est déterminant pour la cellule familiale. L'absence de logement, le risque d'expulsion, la mauvaise qualité de l'habitation constituent autant de risques pour l'équilibre familial.

Les problématiques relatives à l'habitat sont prégnantes sur le département. Ainsi, l'offre de logement social ne suffit pas à absorber l'augmentation croissante des demandes. Cette pénurie de logements conduit au développement d'un parc social de fait et de pratiques locatives douteuses. Par ailleurs, de nombreuses communes du département se sont investies dans de vastes opérations de rénovation urbaine, qui contribuent à une transformation importante des quartiers.

### III) Sélection des candidatures

#### ▪ Conditions d'éligibilité

Les fonds mobilisés dans le cadre de l'appel à projets sont destinés **uniquement aux associations** proposant des actions innovantes et intervenant auprès du public allocataires du département. En conséquence, les dossiers présentés par d'autres porteurs ne pourront en aucun cas être retenus.

Outre cette condition, les projets devront s'inscrire dans une des thématiques suivantes :

- Prévention des impayés et risques locatifs ;
- Amélioration de la qualité du logement ;
- Soutien aux initiatives citoyennes et animation de la vie du quartier ;
- Appropriation du logement.

Toutefois, pour les dossiers n'entrant pas dans l'une de ces catégories, une étude de l'action proposée sera éventuellement possible en fonction de la pertinence du projet et de son caractère novateur.

Les actions présentées doivent tenir compte des problématiques identifiées sur le territoire. L'action doit impérativement se dérouler au cours de l'année 2012. Le demandeur doit retourner la fiche projet à la Caf, ainsi que tous les documents nécessaires à l'étude de sa candidature.

Les projets devront être collectifs.

**Les candidatures ne répondant pas aux conditions d'éligibilité et les dossiers incomplets ne seront pas examinés.**

▪ ***Critères de sélection***

Les projets éligibles au dispositif seront étudiés au regard des critères de sélection suivants :

- qualité et cohérence de l'action proposée, au regard du diagnostic territorial ;
- qualification des intervenants ;
- mobilisation de partenaires institutionnels et associatifs ;
- bilan et budget de l'association ;
- pertinence des indicateurs de suivi et d'évaluation retenus.

▪ ***Critères de priorisation***

Les actions retenues pourront avoir un rayonnement à l'échelle du quartier, de la ville, de plusieurs villes ou encore du département. Les projets de dimension locale, touchant les quartiers prioritaires de la politique de la ville, seront privilégiés.

Une attention particulière sera portée aux projets favorisant une forte implication des familles ou ciblant des publics fragilisés (familles monoparentales, familles nombreuses, familles confrontées au handicap, etc.).

**IV) Pièces à joindre à votre demande**

- Les statuts de l'association.
- Un **relevé d'identité bancaire**.
- Le plus récent bilan de l'activité de l'association.
- Le plus récent bilan financier de l'association.

### V) Calendrier prévisionnel

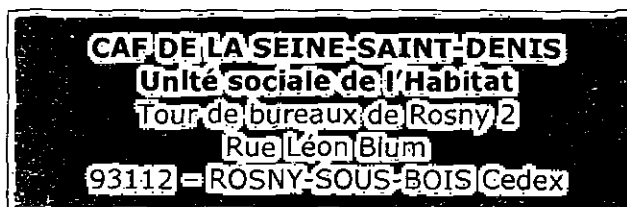
Décembre 2011	Lancement de l'appel à projet	
<b>15/03/2012</b>	<b>Date limite de dépôt des candidatures à la Caf</b>	
Mai 2012	Examen des projets	
Juin 2012	Passage en commission d'action sociale (CAS) pour décision	
Après validation des décisions de la CAS par les autorités de tutelle	Envoi des conventions	
Retour de la convention signée	Mise en paiement des dossiers retenus	

### VI) Vos contacts à la Caf

Le dossier de l'appel à projets peut être téléchargé sur le site Internet de la Caf, rubrique *Vous êtes un professionnel* à l'adresse suivante : [www.93.caf.fr](http://www.93.caf.fr).

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés complets **avant le 15/03/2012** :

- Soit par voie postale à l'adresse suivante :



- Soit en version dématérialisée par courriel avec l'objet suivant : **CANDIDATURE APPEL A PROJETS 2012 - Nom de l'association** à :

[ush.cafrosny@caf.cnafmail.fr](mailto:ush.cafrosny@caf.cnafmail.fr)



**Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite ne seront pas examinés.**

# FICHE ACTION

## Logement

### PARTIE I - DESCRIPTION DU PROJET

NOM DE L'ASSOCIATION	.....
CHARGE DU PROJET	.....
FONCTION	.....
ADRESSE	.....
TELEPHONE	.....
COURRIEL	@ .....

#### 1) TYPE DE PROJET

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Action collective   | <input type="checkbox"/> Projet nouveau          |
| <input type="checkbox"/> Action individuelle | <input type="checkbox"/> Projet en développement |

#### 2) THEMATIQUE

- Prévention des impayés et des risques locatifs
- Amélioration de la qualité du logement
- Soutien des initiatives citoyennes et animation de la vie de quartier
- Appropriation du logement
- Autre, préciser : .....

#### 3) PRESENTATION DE L'ACTION

➤ **Objectifs au regard du diagnostic**

➤ **Zone d'influence du projet**

- Sur un quartier    Précisez :  CUCS     ZUS     Autres
- Sur l'ensemble de la commune
- Autres, précisez : .....

➤ **Public concerné par le projet**

**Sexe :**

- Féminin     Masculin     Mixte

**Tranche(s) d'âge :**

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0-6 ans)   | <input type="checkbox"/> Enfants (6-13 ans)  | <input type="checkbox"/> Adolescents (13-18 ans)  |
| <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) | <input type="checkbox"/> Adultes (25-60 ans) | <input type="checkbox"/> Séniors (plus de 60 ans) |

➤ **Calendrier prévisionnel**

Date de début :

Date de fin :

Périodicité :

Durée :

➤ **Description de l'action en faveur du logement**

*L'attention du demandeur est appelée sur le fait que cette fiche concerne uniquement la présentation précise de l'action proposée et non pas un descriptif du projet global de l'association.*

## PARTIE II – OBJET DU FINANCEMENT

INTITULE DU PROJET .....

ASSOCIATION .....

COMMUNE .....

### 1) NATURE DE LA DEPENSE

S'il s'agit d'une fonction

PROFIL DU POSTE	NOMBRE D'EQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)
<input type="checkbox"/> Professionnel du logement Précisez :	
<input type="checkbox"/> Travailleur social	
Autres : .....	
Total :	

S'il s'agit de dépenses de fonctionnement

Nature des dépenses de fonctionnement

Prestataire extérieur

Achat

Autres dépenses, précisez :

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?

Pratiques tarifaires appliqués à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

### 2) MOYENS MIS EN ŒUVRE

Moyens humains	Moyens matériels	Moyens financiers

### 3) ÉVALUATION DE L'ACTION

➤ Indicateurs

➤ Objectifs fixés au regard des indicateurs


**PARTIE III – BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION**



GESTIONNAIRE .....

CHARGES	MONTANT, EN €	PRODUITS	MONTANT, EN €
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - ventes de produits finis, Prestations de services, marchandises</b>	
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit équipement			
Autres fournitures			
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>74 -subventions d'exploitation</b>	
Sous-traitance générale		État (précisez le(s) ministère(s) )	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région (s)	
Assurance		-	
Documentation		-	
Divers		Département	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune (s)	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		-	
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler)	
Services bancaires, autres		-	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		-	
Impôts et taxes sur rémunération		CAF	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
<b>64 - Charges de personnel</b>		Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels			
Charges sociales		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>68 Dotations aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>		<b>79 Transferts de charges</b>	
<b>Total des charges prévisionnelles</b>		<b>Total des produits prévisionnels</b>	
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>86 - Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de bien et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>Total des charges</b>		<b>Total des produits</b>	

Le plan de financement doit être détaillé et équilibré (le total des produits doit être égal au total des charges).



**Merci d'adresser cette fiche projet avant le 15 mars 2012.**  
**Tout dossier hors délai ou incomplet ne sera pas examiné.**

Les candidatures sont à retourner à l'adresse suivante:  
**Caisse d'Allocations Familiales - Unité sociale de l'Habitat**  
**Tour de bureaux de Rosny, II - Rue Léon Blum**  
**93112 - ROSNY-SOUS-BOIS**  
 Courriel : [ush.cafrosny@caf.cnafmail.fr](mailto:ush.cafrosny@caf.cnafmail.fr)

Fait à ....., Le .....

L'organisme gestionnaire

(Signature et Cachet)

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), (nom et prénom) .....  
représentant(e) légal(e) de l'association, .....

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ;
- **demande une subvention de :                    €**
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association :

Nom du **titulaire du compte** : .....

Banque : .....

Domiciliation : .....

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB/RIP

Fait à ....., Le .....

*(Signature et Cachet)*

### ATTENTION

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 4441-6 et 441-7 du code pénal.  
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès de service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.